

CIRCULAIRE TECHNIQUE PIECES DETACHEES

EDITION 05		du 15/4/70		concerne la modification N° ▷			00041		
ORGANES de BASE et TYPES d'ORGANE modifiés	▶	10	401						

OBJET :

Remplacement du caoutchouc de maintien du pare-soleil par un support fixe en tôle.

MISE EN APPLICATION :

A partir du 23 Septembre 1969.

BUT :

Afin d'éviter toutes manœuvres pouvant détériorer le garnissage du pavillon, le caoutchouc de maintien du pare-soleil a été remplacé par un support fixe en tôle.

ANCIEN MONTAGE :

240156	Caoutchouc de maintien	1
402203	Vis de fixation	2

NOUVEAU MONTAGE :

241764	Support fixe	1
812372	Vis de fixation	2
815317	Rondelle	2